



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Résidence ANTHOARD

Grenoble

La résidence propose 105 studios meublés de 18 m² à 30 m².



www.logifac.fr

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !



11/13 rue Anthoard
38000 Grenoble

Contact résidence
04 76 70 98 98

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



105 studios meublés
de 18 m² à 30 m².

Loyer/mois à partir de

233 €*

TTC et aide au logement déduite

*Si ALS déduite de 170 € pour un étudiant non boursier
logement T13
(Hors TEOM au 01/12/2019 et électricité)

- Consommations énergétiques indicatives catégorie D.
- Gaz à effet de serre catégorie C.

Frais de dossier à partir de 140 €
Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent
ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes partenaires
Établissements d'enseignement liés
par une convention de partenariat



**Particulièrement adaptée aux étudiants,
la résidence est également accessible
aux stagiaires et jeunes actifs en formation.**

Les caractéristiques de nos logements ouvrent
la possibilité de percevoir l'**Aide au Logement
Social (ALS)** qui est déduite chaque mois du
loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Possibilité de régler en 3 fois :

- Le dépôt de garantie
- Les frais de dossier

**Possibilité d'avance d'aide au logement
durant 3 mois****

**Choisissez votre date
de début de location****

Frais de dossier à tarifs privilégiés
Du 1^{er} octobre au 30 juin

Nos services disponibles



Intendant
Agent de
permanence



Laverie**



Parking**



Aspirateur



Meublé



Local à vélos



Badge Vigik /
digicode



WIFI
(Accès
Internet Haut
Débit)**



Kit vaisselle

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : WC, douche, lavabo.
- La pièce principale équipée : lit, chaises, bureau, table, rangement.
- Le coin cuisine équipé : réfrigérateur, deux plaques électriques, placard de rangement, micro-ondes et kit vaisselle.

Le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont fournis individuellement.

Certains logements sont équipés pour accueillir des personnes à mobilité réduite.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau d'accueil.

Des agents de permanence assurent des veilles la nuit et les week-ends pour les interventions d'urgence (hors vacances scolaires).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : local à vélos, internet wifi**, laverie avec lave linge et sèche linge**, surveillance, aspirateur libre service, parking**.

Le loyer inclut :

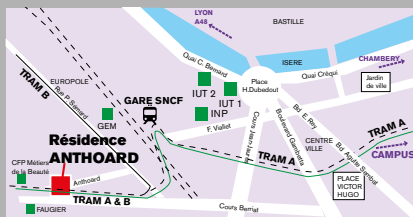
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- La mise à disposition du mobilier.
- La consommation d'eau du studio.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- L'entretien des parties communes.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- La taxe d'habitation.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- Les frais liés à l'usage d'internet.

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



La résidence se situe en centre-ville, dans le quartier Europole, à côté de la gare SNCF.

L'arrêt de tramway St-Bruno (lignes A et B) se trouve à 2 min à pied de la résidence, pour un accès direct au centre-ville et aux lieux d'études (PHELMA, ENSGI, GEM, Univeria, IUT1/2, ENSE3, Presqu'île, ...).

Dans le quartier, vous trouverez tous les commerces de proximité : boulangerie, boucherie, bureau de Poste, magasins d'alimentation, restaurants et un marché tous les matins sur la Place St-Bruno.



SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement pendant que celui que vous préférez est disponible, et annulez* votre bail en cas de besoin.

EXCLUSIVITÉ LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 30 juin, vous choisissez votre date de début de contrat jusqu'au 24 août maximum et vous pouvez vous désister*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Remplissez et téléchargez vos pièces justificatives en ligne.
- 3 Un(e) intendant(e) vous recontactera pour programmer une visite.



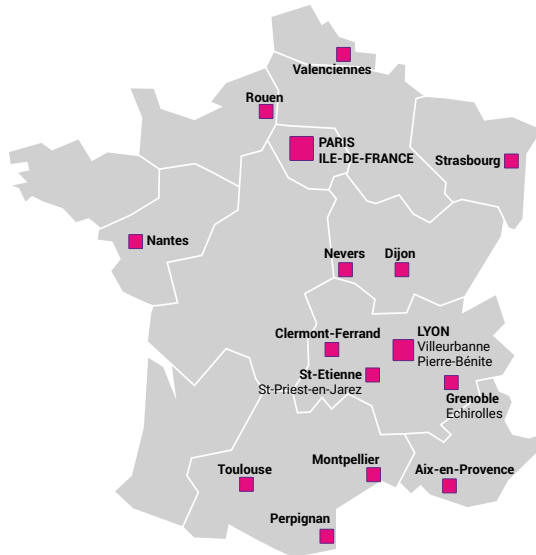
* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2020, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 18 juillet 2020 et commencera à la date que vous aurez choisi, au maximum le 24 août 2020. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



LE CHOIX

- AIX-EN-PROVENCE
- CLERMONT-FERRAND
- DIJON
- GRENOBLE / ÉCHIROLLES
- LYON / VILLEURBANNE
- PIERRE-BÉNITE
- MONTPELLIER
- NANTES
- NEVERS
- PERPIGNAN
- ROUEN
- ST-ÉTIENNE
- ST-PRIEST-EN-JAREZ
- STRASBOURG
- TOULOUSE
- VALENCIENNES
- Paris Île-de-France :
- ALFORTVILLE
- AUBERVILLIERS
- CARRIÈRES-S/SEINE
- CHOISY-LE-ROI
- HERBLAY
- LA COURNEUVE
- LA ROCHETTE
- LIEUSAIN
- MELUN
- ORLY
- PALaiseau
- PIERREFITTE-S/SEINE
- VILLEJUIF
- VILLENEUVE-ST-GEORGES
- VILLIERS-S/MARNE

+ DE 50 RÉSIDENCES
DANS 34 VILLES ÉTUDIANTES
7 000 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

12096_01/2020-
-LOGIFAC by SMERRA est une marque utilisée par les structures OSE, OHLE, SHLE, CFRC, ONLE et AREAS qui demeurent exclusivement responsables de la nature et des engagements contractuels qu'elle concluent avec les locataires. -LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE - association d'étudiants à but non lucratif (Paris n°071344) /
-LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE - association d'étudiants à but non lucratif (Paris n°071344) /
-LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE - association d'étudiants à but non lucratif (Paris n°071344) /
OSE est engagée à ne recevoir aucun fonds, effets ou valeurs pour le compte d'un tiers. Assurance RCP Swiss Life, contrat N° 564205056.